

EXELMANS AUDIT & CONSEIL

Exelmans, lecture croisée d'un audit

Stéphane Dahan et Eric Guedj forment un duo de choc. L'un est rompu aux techniques d'audit les plus avancées, l'autre connaît parfaitement le monde de la direction financière.

En 2005, ils créent Exelmans, un cabinet d'audit et de conseil avec l'intention de proposer des solutions différentes aux professionnels de l'investissement. Leur force : la complémentarité.



Stéphane DAHAN et Eric GUEDJ

MARINE LEGENDRE : Comment se positionne le Cabinet Exelmans ?

STÉPHANE DAHAN : Nous avons créé le Cabinet Exelmans ex nihilo en 2005 en fusionnant nos deux savoirs c'est-à-dire les métiers de la due diligence (audit d'acquisition) et de la direction financière opérationnelle. Eric Guedj a une expérience de quinze ans en tant que directeur financier puis secrétaire général d'un fonds d'investissement. Pour ma part, j'ai passé une dizaine d'années dans les grands cabinets d'audit anglo-saxons, ce qui nous permet de répondre aux attentes des entreprises et de nos clients investisseurs. Il est fondamental de connaître le fonctionnement des entreprises de l'intérieur pour pouvoir mieux les comprendre et ainsi les conseiller.

ML : Comment se répartit votre activité ?

STÉPHANE DAHAN : Nous intervenons aussi bien pour les PME, les sociétés cotées que pour les fonds d'investissement. Les missions

du cabinet se déclinent ainsi : commissariat aux comptes, audit d'acquisition, évaluation d'entreprise, commissariat aux apports et à la fusion, accompagnement des entreprises en difficulté et expertise comptable traditionnelle qui s'apparente davantage à de l'expertise conseil.

ML : Quel est le point d'entrée classique chez Exelmans ?

STÉPHANE DAHAN : C'est l'audit d'acquisition en général. Nous accompagnons un fonds d'investissement ou un dirigeant dans l'achat ou la cession d'une entreprise. 80 % de nos interventions tournent autour des services à la transaction.

ERIC GUEDJ : Oui. Le premier mot-clé chez Exelmans est transaction et le deuxième, partenariat. Lorsque nous procédons à un audit d'acquisition pour le compte d'un fonds d'investissement, c'est déterminant car cela induit

des décisions dont les enjeux sont considérables. Il est indispensable d'établir une vraie relation de confiance. Lorsque pour un actionnaire nous nommes commissaires aux comptes ou quand nous organisons le business plan d'une jeune pousse pour lever des capitaux, c'est encore du partenariat. Quelle que soit la taille de l'entreprise, le fil conducteur reste identique.

ML : Qu'est-ce qui vous caractérise ?

ERIC GUEDJ : On peut dire qu'on est « petit mais costaud ! ». Exelmans compte dix collaborateurs, ce qui permet d'être toujours très réactifs et d'effectuer les missions selon les standards des grands cabinets internationaux. Sécurité, rapidité et qualité sont garanties, avec un élément de novation, lié à une lecture croisée. Nous n'avons bien sûr pas inventé l'audit mais nous sommes à la pointe de ce qui se passe, à jour des méthodes et puis nous voulons toujours faire un peu mieux car c'est la condition de notre

existence face à des concurrents disposant d'une forte notoriété. Aujourd'hui Stéphane m'a offert un beau stylo... Certainement pour écrire de nouvelles pages de la belle histoire que nous vivons avec nos clients.

EXELMANS
AUDIT & CONSEIL

CONTACT

EXELMANS AUDIT & CONSEIL

5 rue Erlanger

75016 PARIS

Tél. : 01 45 20 20 23

Web : www.exelmans.com

E-mail : sdahan@exelmans.com et
eguedj@exelmans.com